

# CONDITIONS DE RESTITUTION



**PACCAR**  
FINANCIAL

DAF USED TRUCKS

[WWW.DAFUSEDTRUCKS.COM](http://WWW.DAFUSEDTRUCKS.COM)

**DAF**  
A PACCAR COMPANY

## **Cher client,**

Nous sommes ravis que vous ayez choisi DAF.

Si vous retournez votre véhicule à PACCAR Financial ou DAF Trucks, nous souhaitons que le retour s'effectue dans le respect des « conditions de retour ». Si, pour quelque raison que ce soit, votre véhicule est endommagé, il est conseillé d'évaluer l'étendue des dommages avant de retourner le véhicule. Cette brochure peut vous guider pour que le retour de votre véhicule s'effectue dans les meilleures conditions. Veuillez également vous référer aux « conditions » détaillées figurant au dos de ce livret.

Cette brochure contient des exemples illustrés d'usure normale qui ne susciteront aucune réclamation suite au retour du véhicule, mais aussi des exemples de dommages qui doivent être évités en toutes circonstances et réparés par un distributeur agréé avant le retour de votre véhicule.

Pour plus d'informations sur la maintenance de votre véhicule, veuillez consulter le manuel.

Le distributeur DAF le plus proche de chez vous sera également heureux de vous conseiller.





## VÉHICULE - EXTÉRIEUR CABINE

### Correct



Légères rayures, rayures superficielles dues à un usage quotidien.

### Réparations nécessaires



Fissures et piqûres dues à des accidents.



Les autocollants doivent être ôtés par des professionnels afin d'enlever toute trace de peinture ou de résidu de colle.



Tous les autocollants doivent être enlevés. Les zones endommagées à l'issue de cette opération doivent faire l'objet d'une parfaite remise en état.

## VÉHICULE - EXTÉRIEUR ARRIÈRE DE LA CABINE

### Correct



Légères rayures à l'arrière de la cabine.

### Réparations nécessaires



Arrière piqué et peinture endommagée.



# VÉHICULE - EXTÉRIEUR AÉRODYNAMISME

## Correct



Légères rayures, rayures superficielles sur le déflecteur.



Légères rayures, rayures superficielles sur les ailes.



Légères rayures, rayures superficielles sur les jupes latérales.



Légères rayures, rayures superficielles sur la partie extérieure des déflecteurs à air.



Légères rayures, rayures superficielles sur la partie intérieure des déflecteurs à air.

## Réparations nécessaires



Fissures et fracture du déflecteur.



Fissures et fracture des ailes.



Fissures et fracture des jupes latérales.



Fissures et fracture sur la partie extérieure des déflecteurs à air.



Fissures et fracture sur la partie intérieure des déflecteurs à air.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR CHÂSSIS

## Correct



Légères rayures, rayures superficielles dues à un usage quotidien.

## Réparations nécessaires



Déformation du châssis et/ou dommages dus à un accident ou à un réglage.



Rayures superficielles sur les marches de la plate-forme.



Marches déformées ou tordues.



Rayures superficielles dues à un usage quotidien de la plate-forme.



Plates-formes déformées/piquées et ayant du jeu.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR EMMARCHEMENT

## Correct



Légères rayures, rayures superficielles provoquées par un usage quotidien.

## Réparations nécessaires



Marche fissurée et/ou cassée.

# VITRE, RÉTROVISEURS ET PHARES

## Correct



Dégât léger causé par une projection de pierre dans le pare-brise avant, qui ne se trouve PAS dans le champ de vision du conducteur et qui ne sera pas une cause d'échec au test MOT.

## Réparations nécessaires



Dégât causé par une projection de pierre dans le pare-brise avant, qui SE TROUVE dans le champ de vision du conducteur et qui sera une cause d'échec au test de Contrôle Technique Légal.



Rayures superficielles sur les phares dues à un usage quotidien. Le bloc de phares est propre : aucune condensation ou salissure ne peut y pénétrer.



Fissures et trous au niveau du phare ou porte-phare tordu.



Rayures superficielles sur le rétroviseur.



Usure et/ou fissures du rétroviseur. Boîtier et protections du rétroviseur endommagés.



Rayures superficielles sur les feux combinés dues à un usage quotidien. Le bloc de feux combinés est propre : aucune condensation ou salissure ne peut y pénétrer.



Bloc de feux combinés fissuré et troué.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR

## PARE-CHOCS/CALANDRE

### Correct



Rayures et éraflures légères qui ne provoqueront pas de déformations et relèvent de l'usure normale.

### Réparations nécessaires



Pare-chocs piqué, tordu ou déformé.



Dommages mineurs dus aux projections de pierres.



Calandre endommagée et fissurée.



# VÉHICULE - EXTÉRIEUR SOUBASSEMENT

## Correct



Dommages mineurs et corrosion dus à l'usure normale et n'affectant pas la sécurité et l'efficacité du véhicule.

## Réparations nécessaires



Soubassement tordu ou déformé, y compris les supports.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR

## HAYON ÉLÉVATEUR

### Correct



Dommages mineurs et corrosion dus à l'usure normale et n'affectant pas la sécurité et l'efficacité du véhicule.

### Réparations nécessaires



Hayons éleveurs tordus ou déformés, y compris les supports.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR

## ESPACE DE CHARGEMENT

### Correct



Rayures légères sur la carrosserie dues à un usage normal.

### Réparations nécessaires



Trous ou fissures au niveau de la carrosserie, qui ont été recouverts de plaques, bouchés ou rectifiés de manière peu soignée.



Coins de la base du conteneur légèrement endommagés, sans que la couche d'apprêt ne soit visible.



Le coin de l'espace de chargement est piqué et la bordure est tordue.



Légères rayures à l'intérieur de l'espace de chargement sur le sol et les parois latérales.



Trous ou fissures à l'intérieur de l'espace de chargement sur le sol et les parois latérales.

# VÉHICULE - EXTÉRIEUR PARE-BOUE

## Correct

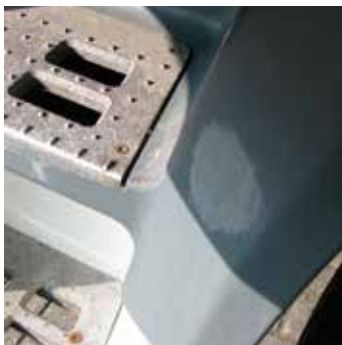


Éraflures sur le pare-boue. Rayures superficielles dues à un usage quotidien.

## Réparations nécessaires



Fissures, trous et fracture sur le pare-boue.



Éraflures sur le pare-boue. Rayures superficielles dues à un usage quotidien.



Fissures sur le pare-boue.



# VÉHICULE - EXTÉRIEUR

## RÉSERVOIR DE CARBURANT

### Correct



Rayures superficielles dues à un usage quotidien ; support non endommagé.



### Réparations nécessaires



Piqûres et déformation du réservoir de carburant.



# VÉHICULE - EXTÉRIEUR PNEUS

## Correct



Jantes endommagées en raison de l'usure, usure légère sur le côté due aux trottoirs.

## Réparations nécessaires



Jantes tordues ou fissurées.



Pneus non retaillés avec un minimum de 8 millimètres de gomme sur chaque roue.



Bandes de roulement des profils irrégulières sur le même axe. Pneus rechapés sur les essieux directeurs. Coupures sur les pneus sur l'un des essieux.



Usure normale de la carcasse du pneu et piqûres dans le profil.



Fissures de la carcasse du pneu et piqûres dans le profil ou côtés endommagés.

Les dimensions des pneus sont les mêmes que celles indiquées sur les papiers du véhicule.

Des marques de pneus et des profils différents sur un même essieu. Pneus pour l'arbre de transmission montés sur l'arbre de direction, et vice versa.

# VÉHICULE - INTÉRIEUR SIÈGES

## Correct



Petites taches et salissures dues à un usage normal, qui peuvent être enlevées lors d'un nettoyage normal.

## Réparations nécessaires



Taches sur les sièges qui ne peuvent pas être enlevées avec un produit nettoyant normal. Trous de brûlure.



Usure de la housse du siège due à un usage quotidien.



Housses de siège fissurées et déchirées en raison d'une mauvaise utilisation ou de négligences.

# VÉHICULE - INTÉRIEUR PANNEAU D'INSTRUMENTS, TABLEAU DE BORD

## Correct



Tachygraphe étalonné, en état de marche.

## Réparations nécessaires



Tachygraphe manquant, ou tachygraphe portant les traces d'une manipulation illicite.



Rayures légères et trous qui ont été réparés par des professionnels.



Rayures profondes ou marques sur le panneau d'instruments. Trous percés dans le tableau de bord. Plaques de protection manquantes.

# VÉHICULE - INTÉRIEUR SOL



Rayures légères et usure dues à un usage quotidien.



Fissures et déchirures des planchers et tapis de sol.

# VÉHICULE - INTÉRIEUR



Réfrigérateur nettoyé.



Réfrigérateur non nettoyé.







# CONDITIONS VALABLES POUR LE RETOUR DES VÉHICULES D'OCCASION

1. Le véhicule doit être dénué de tout défaut au niveau de la chaîne cinématique et des composants électriques ou mécaniques.
  2. Le véhicule doit faire l'objet d'un entretien et de réparations conformes aux instructions de réparation et au calendrier d'entretien officiellement recommandés par DAF Trucks NV, avec l'utilisation exclusive de pièces de rechange et d'équipements d'origine.
  3. Le véhicule doit être exempt de dommages dus à un accident et ne doit pas être atteint par la corrosion due à un chargement.
  4. Toutes les parties en verre (phares, pare-brise, vitres latérales et tout l'éclairage) doivent être exemptes de dommages.
  5. Le véhicule doit être dénué de tout défaut pouvant contrevenir aux exigences juridiques.
  6. L'intérieur de la cabine doit être intact et propre, et les frais dus à l'usure ne doivent pas excéder 250 €.
  7. La carrosserie et les équipements supplémentaires doivent faire l'objet d'un entretien et de réparations conformes aux recommandations du fabricant et aux normes industrielles les plus élevées, avec l'utilisation de pièces de rechange du fabricant.
  8. La cabine, la superstructure et la peinture doivent être dans un état correct et dépourvues de tout nom de société : les travaux de réparation éventuels ne doivent pas excéder 250 €.
  9. Les batteries du véhicule doivent pouvoir passer un test de déchargement et démarrer le véhicule à froid.
  10. Tous les équipements installés d'origine et les équipements de remplacement (radio, PTO, réfrigérateurs, etc.) doivent répondre aux normes industrielles et être dénués de tout défaut.
  11. Tous les pneus, y compris la roue de secours, doivent respecter la réglementation en vigueur, avec un minimum de 8 mm par pneu et par essieu et ne contenir aucun signe de coupure ou d'arrachement. Les pneus sur l'essieu directeur doivent être des carcasses d'origine ; les rechapages en moule sont tolérés à l'arrière. Les pneus retaillés ne sont acceptés sur aucune roue. Tous les pneus doivent venir d'un fabricant reconnu d'Europe occidentale (Good Year, Michelin, Bridgestone, Continental, Dunlop, etc.).
  12. Toutes les garnitures et plaquettes de frein doivent avoir au moins 50 % de matériau d'usure restant. Les disques et les tambours ne doivent pas être fissurés ou endommagés.
  13. Tous les équipements auxiliaires, qui n'étaient pas inclus dans les spécifications du camion, objet du présent contrat, doivent être enlevés avec soin sans laisser de trace apparente ou dommage sur le véhicule pouvant entraîner une perte de valeur.
  14. Le véhicule doit être en mesure de réussir le contrôle technique de sécurité en vigueur dans le pays où il roule.
  15. La validité du contrôle technique du véhicule ne doit pas expirer avant les six mois qui suivent le retour.
  16. Toute action d'entretien n'ayant pas été effectuée dans les délais prévus (actions d'entretien sur le terrain (« Service Field Actions ») sera réalisée aux frais du client.
  17. Les documents d'immatriculation du véhicule, les certificats de tests et le certificat d'étalonnage du tachymètre doivent être remis au bailleur ou à l'acheteur du véhicule à la livraison.
  18. Les véhicules doivent être retournés dans la couleur d'origine lors de la sortie d'usine. Toute personnalisation de peinture sur la cabine, le châssis etc doit être approuvée par l'Asset Management (PFE.AM@pacar.com) ou DAF Used Trucks (usedtrucks@daftrucks.com) sous peine d'entraîner une facturation de remise en peinture. L'utilisation des stickers amovibles reste la meilleure solution pour la coloration personnalisée sans impact sur les conditions contractuelles de retour décrites dans ce document.
- J'accepte les conditions de retour comme prévu dans ce guide:
- Client:
- Nom:
- Date:
- Signature:

DAF Trucks France  
BAT N PARIS NORD II  
64 rue des Vanesses  
CS 52396  
95943 Roissy CDG cedex  
France  
Téléphone : 01 49 90 80 00  
Télécopie : 01 49 90 80 39  
[www.daf.fr](http://www.daf.fr)

PACCAR Financial France S.A.S  
PARIS-NORD II  
64-66, Rue des Vanesses, B.P. 50403  
Villepinte 959 ROISSY CDG CEDEX  
Phone +33 (0) 1 49 90 80 69  
[pff.info@paccar.com](mailto:pff.info@paccar.com)  
[www.paccarfinancial.fr](http://www.paccarfinancial.fr)

DAF Used Trucks  
Tel.: +31 (0) 40 214 3638  
Email: [Usedtrucks@daftrucks.com](mailto:Usedtrucks@daftrucks.com)

Aucun droit ne peut être invoqué sur la base de cette publication.  
DAF Trucks N.V. se réserve le droit de modifier sans préavis les spécifications produit. Au moment de la vente, les produits et les services satisfont aux directives européennes, mais peuvent différer selon le pays où vous résidez. Pour les informations les plus récentes, veuillez contacter un concessionnaire DAF agréé.